

FLASH INFO CFDT CSEE Fonctions Support et Finances

des 22 et 23 janvier 2020

La CFDT a proposé et a fait voter le budget ASC 2020 et les prestations ASC

La CFDT soucieuse des attentes des salariés propose, un mois après la mise en place des CSE, le vote du budget ASC et de l'ensemble des prestations ASC de l'année 2020.

La CFDT a travaillé avec l'ensemble des organisations syndicales.

Seules la CFTC et FO ont souhaité répondre favorablement et accompagner ainsi la CFDT dans ce vote, qui va permettre aux salariés des Fonctions Support, de pouvoir accéder à leurs prestations ASC.

Le budget ASC 2020 a été construit autour de plusieurs thèmes :

- Le Pack Culture et Vacances (PCV)
- La Solidarité
- L'Enfance
- et Noël.

Les prestations pour le salarié avec le Pack Culture et Vacances (PCV) et Noël adulte représentent 81% du budget. La solidarité (CESU, Secours) représente 6%. Les prestations liées à l'enfance, hors prestations mutualisées (rentrée scolaire, allocation scolarité, Noël enfant), représentent 11%.

Un budget pour la médiathèque a été également voté.

Dans l'attente de la mise à jour du site internet du CSEE des Fonctions Support et Finances, vous pourrez retrouver l'intégralité des prestations ASC votées sur le tract ASC CFDT.

Et le QF dans tout ça ?

Suite à la signature de l'accord portant sur la contribution patronale et la gestion des activités sociales et culturelles au sein de l'UES Orange du 12 novembre 2019, les différents contrats et engagements sont rendus caducs à la date de mise en place des CSEE et du CSEC (contrats relatifs à la réalisation d'opérations par l'entreprise Orange pour le compte des CE ou du CCUES, engagements unilatéraux et éventuels usages pris dans le cadre de la gestion des ASC).

La CFDT met tout en œuvre pour conclure un contrat avec un prestataire qui sera en charge de la validation des QF 2020.

En attendant cette contractualisation, il a été décidé de mettre en place la solution suivante :

- Tous les ouvriers droits qui ont déjà validé leur QF 2020 auront leur QF 2020 sur leur compte salarié.
- A défaut, il sera reporté le QF 2019 des ouvriers droits sur le QF 2020 sur leur compte salarié.

Dès que le prestataire sera choisi, vous aurez la possibilité de faire valider votre QF 2020.

Nous vous tiendrons informés très prochainement.

N'hésitez pas à contacter vos élus CSE CFDT pour toutes informations, nous vous accompagnerons dans vos démarches.

Le budget de fonctionnement du CSEE FSF

Le bureau du CSEE (CFDT, CFTC, FO) a proposé aux élus un budget de fonctionnement (AEP) qui prend en compte les réglementations en vigueur (notamment les lois Macron) et qui respecte les principes comptables de prudence, de bonne information et de continuité d'exploitation.

Ce budget prévisionnel AEP est de -248K€. Il se compose des éléments suivants :

- Subvention prévisionnelle de l'entreprise vers le CSEE est de +803K€.
- Proposition des élus de verser 88K€ pour participer au fonctionnement du CSE Central (CSEC ex CCUES).
- Frais de personnel de 355K€ soit 44% du budget.
- Frais de fonctionnement de 97K€ pour le loyer, la maintenance, les frais postaux et divers.

- Frais d'honoraires d'assistance et d'expertise de 237K€ dont 100K€ pour des recours à des expertises, 90K€ d'aide pour l'élaboration des Procès-Verbaux et 47K€ de frais d'avocats et d'expertise comptable.
- Frais pour moyens aux élus de 274K€ dont les formations obligatoires liées aux ordonnances Macron pour 142K€, des frais de formations autres d'un montant de 56K€ ainsi que des moyens pour l'exercice des mandats des élus de 79K€.

La CFDT réaffirme l'importance d'avoir des élus formés dans l'exercice de leur mandat, tout le long de la mandature, pour défendre au mieux les intérêts des salariés.

Information sur le changement de rattachement de la QVT à la DTRHFC

Une note d'information datée du 24 juin 2019 demande de mettre en place, au sein de chaque DO et Division, une direction chargée de la Prévention et de la Qualité de Vie au Travail rattachée directement au Directeur des Ressources Humaines. Préalablement, les équipes de prévention étaient rattachées au Directeur Prévention Qualité de Vie au Travail. A compter du 1^{er} mars 2020, les équipes seront rattachées au Directeur de la Transformation RH et des Fonctions Corporate, Mario Figueroa.

Pour **la CFDT**, ce rattachement permettra une meilleure intégration et information de cette équipe de prévention sur tous les dossiers qu'elle a en charge, lui permettant ainsi d'anticiper son travail d'expertise bien en amont, sur les projets d'évolution d'organisation et d'immobilier. **La CFDT** demande que les Comités Médicaux Sociaux soient suivis de décisions concrètes permettant ainsi une rapide amélioration de la situation de nos collègues.

Pour **la CFDT** le fonctionnement en équipe pluridisciplinaire est un réel atout pour les acteurs de l'Entreprise.

Documentation Economique Initiale

Cette documentation permet aux élus du CSEE d'avoir une vision sur l'entreprise, sa stratégie mais également sur le périmètre d'exercice de leur mandat. Chaque direction y est présentée dans ses missions, enjeux et responsabilité.

Au moment où le plan stratégique Essentiels 2020 se termine avec les transformations que nous connaissons et avec le lancement du nouveau plan stratégique Engage 2025, il est important que nous, **élus CFDT** soyons à vos côtés pour agir et défendre vos conditions de travail au moment où un nouveau plan stratégique va être déployé, avec des mesures d'économie annoncées, qui aura certainement un impact sur les métiers, les emplois, la formation, les conditions de travail.

Point sur les projets immobiliers aux Fonctions Support et Finances

Projets Immobiliers en cours :

- NEW ORLEANS (75 salariés) emménagement prévu en 2021
- MONTPELLIER CAMPUS (96 salariés) emménagement prévu entre 2021 et 2024
- TOULOUSE-BALMA (27 salariés) emménagement prévu au 2^{ème} semestre 2020
- MONTIGNY LE BRETONNEUX (54 salariés) emménagement prévu fin 2021
- NANTES (5 salariés) emménagement prévu fin du 3^{ème} trimestre 2020
- MARSEILLE NEW DELEC (71 salariés) emménagement prévu en 2023

Fermeture de sites à venir en 2020 :

- GENTILLY (168 salariés) déménagement prévu au 1^{er} trimestre 2020 vers ARCUEIL.
- PARIS LABORDE (67 salariés) rejoindront en Février 2020 le site de PARIS ALLERAY.

La CFDT veillera à ce que les décisions prises, en faveur des conditions de travail, lors des CHSCT (ancienne formule) soient respectées et suivies par les nouvelles instances mises en place dans le cadre du CSEE et ses Commission Sécurité Santé Conditions de Travail et Représentants de Proximité.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Vos contacts :

Sylvain COVEMAERKER (RSCE) 06 79 02 70 03

Sylvie ROTA (DSCO) 06 85 55 89 05

Vos élus : Emmanuel Placet, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Sylvie Rota, Marie-France Macouillard, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Erik Bjork, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Olivier Berducou, Nadia Pakdaman, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Mary Stella Defranchi, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.